

Droit de Réponse

Dans le Courrier Picard du 13 mai dernier, il est fait mention d'une réponse du groupe de la Somme du Rassemblement National au Comité Droit au Logement qui dénonçait le fait d'avoir repéré en quelques jours "15 à 20 personnes qui dormaient dans la rue." Dans cette réponse, le RN évoque les associations APRÉMIS et France Terre d'Asile comme des "acteurs officiels de l'immigration clandestine prônant l'idéologie du pacte de Marrakech."

Voici ci-dessous la réponse que nous avons envoyé au Courrier des lecteurs du Courrier Picard:

"Pour ce qui concerne notre association APRÉMIS, celle-ci est mue par des valeurs de solidarité, de respect de la personne, d'accès à la citoyenneté et de laïcité pour lutter contre toutes les formes d'exclusion. Nous œuvrons à donner une place aux plus délaissés de notre société et à ce qu'ils puissent au mieux exercer leurs droits.

En 2018, environ 3600 personnes dans le département de la Somme, dont environ 600 personnes migrantes, ont été concernées par l'une ou l'autre de nos actions. Parmi ces actions, celles financées par le Département de la Somme s'adressent très majoritairement à des personnes de nationalité française, confrontées à des difficultés sociales, de logement (absence de logement, dettes locatives et menaces d'expulsion, insalubrité, problèmes énergétiques, etc...) ou de formation et d'accès à l'emploi, qui représentent donc 83 % des personnes qui ont été concernées par nos actions en 2018.

Les autres 17 % sont des personnes migrantes pour lesquelles nous intervenons dans le cadre de dispositifs mis en place et financés par l'Etat. Ce sont des êtres humains qui ont le plus souvent tout quitté pour fuir la guerre, la famine et toutes les exactions possibles et imaginables afin de tenter de survivre et construire une nouvelle vie en Europe et en France.

La France s'honore de les accueillir, dans des proportions qui ne mettent en péril ni notre économie ni nos politiques sociales.

Il convient de préciser qu'en 2018, 123 000 personnes ont demandé l'asile en France, soit une personne pour 550 habitants, parmi lesquelles 33 400 ont obtenu le statut de réfugié. (source Ministère de l'Intérieur)."

Pour l'APRÉMIS, Etienne Demangeon, Président